

L'association Double-Clic vous propose son 16^{ème} concours photo
Double thème pour cette année particulière 2021 :

À la bonne heure et Insolite, incroyable

Les DATES de L'EXPOSITION :

Vendredi 29 octobre 2021 réservé aux enfants du centre de loisirs

Samedi 30 octobre 2021 de 10H à 12H et de 14H à 18H

Dimanche 31 octobre 2021 de 10H à 12H et de 14H à 17H

Les INSTRUCTIONS :

1 Les photos doivent être déposées à l'accueil de la Mairie de Varennes-Jarcy du lundi 4 octobre jusqu'au samedi matin 23 octobre dernier délai.

2 Épreuves couleur ou noir & blanc (4 photos maximum par participant). Les candidats choisissent librement le thème qu'ils veulent traiter : soit l'un, soit l'autre, soit les deux.

3 La taille des photos est au maximum de 30x40 cm, présentées avec ou sans marie-louise. Nous suggérons d'utiliser des marie-louise en vente dans les magasins de bricolage ou de déco photo. Dans ce cas, les photos seront correctement collées sur un carton de 30 x 40cm et de 2mm d'épaisseur maxi, sans attache afin d'être mises sous cadre. Les candidats, possédant des cadres noirs identiques à ceux de l'association Double-Clic, peuvent présenter leur(s) cliché(s) encadré(s), sans vitre, avec leurs coordonnées au verso. Tout support non conforme sera refusé.

4 Une étiquette portant le nom, l'adresse, le numéro de portable et l'email du candidat est apposée au dos de chaque carton.

5 Les photos seront non signées afin d'être anonymes. Les photographes devront prendre les précautions nécessaires pour respecter le droit à l'image.

6 Pour l'emballage de transport des œuvres, l'idéal est un carton à dessin ou un simple sac robuste avec votre NOM inscrit.

7 Le jury se réserve le droit de refuser toute photo de mauvaise qualité d'impression ou de netteté, ou non conforme au format demandé (maxi 30x40).

8 Le jury est composé d'amateurs confirmés et de membres du C.A. de Double Clic. Les membres du jury pourront exposer, mais hors-concours.

9 Les organisateurs afficheront les photos dans leur ordre d'arrivée avec un maximum de 220 photos.

10 Les prix attribués ne sont pas cumulables.

11 La récupération des photos a lieu en Mairie du mardi 2 novembre au mardi 30 novembre.

12 Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement en cas de force majeure. Ils ne sauraient être tenus pour responsables dans le cas d'une décision d'annulation du concours, de son report ou de son déplacement, que ce soit pour des raisons de sécurité ou tout autre cas.

Les PRIX :

1 prix du jury et 1 prix du public.

La remise des prix s'effectuera le samedi 30 octobre à 18H30. C'est pourquoi, pour le Prix du public, les visiteurs ne pourront voter que vendredi et samedi jusqu'à 18H précises. Les enfants voteront pour une seule photo et les adultes choisiront leurs 3 photos préférées.

Contact : Daniel Hanower – daniel.hanower@gmail.com – 06 58 48 81 30

Site Association Double Clic : <https://mcdc91.wixsite.com/double-clic>